



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

FINALES REGIONALES PAR CLASSEMENT 26 avril 2026 à Faulquemont

Organisateur : Faulquemont E.S.C

Lieu : Gymnase Paul Verlaine – Rue Verlaine – 57380 FAULQUEMONT

Horaires :

Ouverture de la salle : 8h30

Pointage 9h30 pour les tableaux F5, F7, F9, H8, H10 et H12

Pointage 12h00 pour les tableaux F12, H15 et H+16

Juge arbitre de la compétition :

Yohan DECLOMESNIL - ☎ 06 80 57 29 87 – Email: declomesnil.yohan@neuf.fr

Délégué de Ligue : Pierre-Alexandre COUSIN

Formule : poules de 3 joueurs non éliminatoires, puis tableau final à élimination directe.

Balles : en plastique de couleur blanche

Joueurs(ses) concerné(e)s : liste des joueurs qualifiés sur le site de la ligue :

<https://www.lgett.fr/competitions/individuelles/finales-par-classement/finales-par-classement-2025/2026>

Chaque club et/ou joueur qualifié ou remplaçant devra confirmer son inscription dans « Espace mon club » ou dans « Espace licencié » de SPID.

Cette inscription est à confirmer **pour le 29 mars 2026 (23h59), qu'il participe ou non à l'épreuve (pour les remplaçants c'est uniquement une confirmation de la présence possible).**

Sans réponse après cette date, nous considérerons que le joueur ne participe pas à la compétition. Les clubs des éventuels remplaçants seront contactés par téléphone ou par mail s'ils sont repêchés et ont accepté le repêchage.

Le club et le joueur (si l'adresse mail du joueur est renseignée) recevront une confirmation d'inscription, mentionnant le statut de qualifié ou de remplaçant du joueur.

Tarif :

Gratuit pour les joueurs inscrits au critérium fédéral.

10.00 € pour les joueurs non-inscrits au critérium fédéral - facturés sur le compte-club.

Pour information :

Les horaires complets de la manifestation seront disponibles sur le site de la LGETT, de même que le règlement de l'épreuve – rubrique « compétitions ».